

Nos Réf. :
12-2021 – PV/NL

Toulouse, le 27 septembre 2021

Objet :
Pharmaciens exténués

Madame la Présidente du Conseil de l'Ordre des Pharmaciens,
Monsieur le Directeur de l'ARS Occitanie,
Monsieur le Président de la FSPF,
Mesdames et Messieurs les Députés,
Mesdames et Messieurs les Sénateurs,

Madame, Monsieur,
Chère Consoeur, Cher Confrère,

Depuis le début de la crise sanitaire liée à la COVID-19 les pharmaciens d'officine sont en première ligne. Très impliqués, ils ont rencontré de nombreuses difficultés qu'ils ont surmontées vaillamment, souvent par leurs propres moyens.

Avec des facultés d'adaptation hors du commun les officinaux ont immédiatement sécurisé l'accès de leurs locaux pour accueillir les patients dans des conditions sanitaires optimales, ils ont délivré les masques des stocks de l'état, épaulé et rassuré leurs collaborateurs, pratiqué les tests antigéniques, commandé et délivré les vaccins pour les médecins généralistes, ils ont vacciné contre la Covid, ils ont assuré le service de gardes, ils ont répondu à l'ensemble de leurs obligations professionnelles et réglementaires, mis en œuvre le passe sanitaire et maintenu, chaque jour, l'accès au soin pour leurs patients habituels.

Cette crise sanitaire sans précédent s'est hélas inscrite dans la durée révélant, au fil des mois, de nouvelles difficultés pour de nombreux confrères qui sont aujourd'hui particulièrement fragilisés, sur le plan physique comme sur le plan moral.

Depuis la fin de l'été, avec la montée des contestations contre le passe-sanitaire, ils sont stigmatisés, voire menacés par des citoyens vaccino-sceptiques ; ils doivent maintenir un service d'accès au soin et dans le même temps ils sont contraints à suspendre les contrats de travail de certains collaborateurs en n'ayant aucune alternative pour les remplacer.

Nous parlons ici d'entreprises à échelle humaine, d'hommes et de femmes qui se sont engagés au service de la population et qui font face, sans répit, depuis de longs mois ; leurs officines sont isolées sur un territoire souffrant de désertification médicale, mais aussi au cœur des grandes villes ou dans des quartiers difficiles.

Ces hommes, ces femmes et leurs coéquipiers sont aujourd'hui épuisés. Nombre d'entre eux nous alertent, et nous savons, hélas, que cette usure touche toute la profession, tout le système de santé.

.../...

En tant que représentants professionnels, Il nous paraît indispensable de réagir, d'initier un mouvement de soutien pour nos confrères en souffrance, une souffrance muette mais bien présente, qui met à mal nos entreprises, le réseau officinal et par là même le système d'accès au soin.

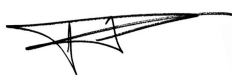
À l'heure où nous débattons de la prochaine loi de finance de la Sécurité Sociale et où nous nous apprêtons à négocier une nouvelle convention nationale pharmaceutique, nous nous devons de prendre en compte tous ces éléments afin de maintenir en vie notre réseau officinal.

C'est pourquoi nous faisons appel à vous, en espérant que ce cri d'alarme amènera les différents acteurs et instances professionnelles et institutionnelles à considérer attentivement ce problème, pour apporter un soutien aux consœurs et confrères en détresse.

Nous vous en remercions par avance, pour chacun d'eux et pour la profession dans son ensemble et vous prions de croire, Madame, Monsieur , Chère Consoeur, Cher Confrère, à l'expression de nos salutations distinguées.

Les Présidents,

P. Vergnes
Pdt FSPMP



S. Mas & M. Fondère
CoPdts Ariège



PM. Vayssettes
Pdt Aveyron



JM. Gassan
CoPdt Haute Garonne



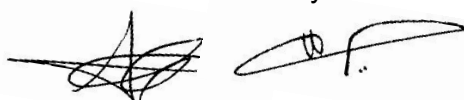
M. Bourrousse
Pdt Gers



C. Simon & B. Lignereux
CoPdts Lot



R. Astuguevieille & G Julia
CoPdts Hautes Pyrénées



B. Champanet
Pdt Tarn



A. Lignières
Pdt Tarn & Garonne

